PROVINCE DE QUÉBEC
M.R.C. ROBERT-CLICHE
MUNICIPALITÉ DE SAINT-ALFRED

AVIS DE L'ASSEMBLÉE DE CONSULTATION PUBLIQUE DU RÈGLEMENT NO 171

AVIS PUBLIC est par la présente donné :

QUE le Conseil municipal, suite à l'adoption du projet de règlement portant sur :

- Règlement d'amendement au règlement no 143 no relatif au Plan d'urbanisme visant l'agrandissement de l'affectation « Mixte » et portant le numéro 171

tiendra une assemblée publique de consultation sur ledit projet de Règlement d'amendement **le 27 mai 2019 à compter de 19h00** à la salle municipale située au 9, route du Cap à Saint-Alfred.

QUE lors de cette assemblée publique, le conseil expliquera le contenu de ce règlement ainsi que les conséquences de son adoption et entendra les personnes et organismes qui désireront s'exprimer.

Le règlement no 171 est disponible pour consultation au bureau de la Municipalité de Saint-Alfred, au 9, rue du Cap, le lundi, mardi et jeudi, aux heures d'ouverture suivantes : de 9h00 à 12h00 et de 13h00 à 16h30 et copie peut en être obtenue moyennant le paiement des frais.

Le règlement vise à agrandir l'affectation « Mixte » à même l'affectation « Résidentielle ». Des modifications sont donc apportées aux descriptions de ces affectations ainsi qu'au plan des affectations.

Le secteur qui est affecté par cette modification se localise en zone urbaine de la municipalité, soit dans le rang Ste-Marie et la route du Cap.

Une localisation et une description de ces changements peuvent être obtenues auprès de la municipalité sur les heures de bureau ci-haut mentionnées.

Donné à Saint-Alfred
ce 7 mai 2019

Diane Jacques

Diane Jacques
Directrice générale et Secrétaire-trésorière